Betton infos

septembre 2009 n°337 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr

Dimanche 4 octobre, le marché change d'air !

Actualités en bref

▪ Du nouveau sur la ligne Rennes - Montreuil

Depuis le 31 août 2009, la Région Bretagne a mis en place 122 circulations supplémentaires par semaine autour de Rennes du lundi au vendredi. Plus de circulations, c'est plus de trains et d'arrêts et donc davantage de liberté ! Pour votre ligne Rennes-Montreuil-sur-Ille, 7 trains supplémentaires quotidiens vous sont ainsi désormais proposés du lundi au vendredi.

Renseignements : www.ter-sncf.com/bretagne ou 0800 880 562 (N° vert)

▪ Rentrée de la halte-garderie dès le lundi 31 août

La halte-garderie est ouverte aux enfants de 3 mois à 5 ans. Elle peut les accueillir selon les besoins et souhaits des parents, de manière régulière, occasionnelle ou exceptionnelle. Les enfants confiés aux assistantes maternelles peuvent aussi profiter de ce service, si les parents en manifestent le désir. Vous pouvez également confier votre enfant à l'heure, à la demi-journée ou en journée complète (pour les plus de 10 mois). L'équipe composée de trois professionnelles de la petite enfance (une éducatrice de jeunes enfants et deux auxiliaires de puériculture) assurent une adaptation progressive à votre enfant pour une transition tout en douceur. Ce moment en dehors du cocon familial pourra aussi constituer une étape avant l'entrée en école maternelle.

CHIFFRE DU MOIS

520, c'est le nombre d'enfants entre 3 et 11 ans qui ont fréquenté le centre de loisirs cet été. Le temps d'une journée ou durant quelques semaines, ils ont pu se rendre à la piscine, effectuer des sorties à vélo ou découvrir des ateliers gymnastique. Parmi les temps forts, la journée à Cobac Parc, l'excursion à Saint-Malo ou encore la visite aux Champs Libres. A noter qu'à compter des vacances de la Toussaint, le centre de loisirs s'installera au Prieuré (nom donné aux anciens locaux de l'Ecole Raoul Follereau, place de l'Eglise).

Une matinée portes ouvertes est organisée le **samedi 5 septembre** de 10h à 13h.
À noter que la directrice tient une permanence à la halte-garderie pour échanger avec les parents et recevoir les inscriptions. Prise de rendez-vous au 02 99 55 05 44.
Possibilité de contrats pour réserver la place de l'enfant. Tarifs fixés par la CMAF, à établir en Mairie selon les revenus des familles.

Horaires :
Lundi et jeudi de 8h30 à 12h30
Mardi et vendredi de 8h30 à 17h30
Fermée pendant les vacances scolaires

▪ Don du sang

Une collecte de sang, organisée par le site de Rennes de l'Etablissement Français du Sang Bretagne avec le soutien de l'Association pour le Don de Sang Bénévole aura lieu le 19 septembre, à l'Espace Anita Conti, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

Le don du sang est un geste simple qui dure environ une heure (10 minutes pour le prélèvement). Il faut être âgé de 18 à 70 ans, en bonne santé et ne pas se présenter à jeun. Le site de Rennes accueille également les donneurs du lundi au vendredi sur rendez-vous en contactant au préalable le 02 99 54 42 22.

▪ Exposition

Gérard Brengues exposera ses aquarelles du vendredi 18 au mercredi 30 septembre 2009. Renseignements : 02 99 55 76 90.

▪ Réglementation de l'utilisation d'appareils bruyants

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et outils de percussions) sont interdits du lundi au vendredi de 12h30 à 13h30 et de 19h00 à 8h00 ; le samedi de 12h00 à 14h00 et de 18h00 à minuit ; les dimanches et jours fériés.

▪ Informations sur la grippe A(H1N1)

La nouvelle grippe dite grippe A (H1N1) est une infection par un virus qui résulte de phénomènes de recombinaisons à partir de virus porcin, humain et aviaire, mais qui se transmet maintenant d'homme à homme. Ce virus est différent du virus H1N1 de grippe saisonnière, virus d'origine humaine qui circule habituellement. Les symptômes de la nouvelle grippe A (H1N1) chez l'homme sont, dans la majeure partie des cas, les mêmes que ceux de la grippe saisonnière (fièvre supérieure à 38°C). Une personne malade est contagieuse environ 24 heures avant l'apparition des premiers symptômes et pendant environ 7 jours. Elle doit donc s'isoler et porter un masque anti-projections quand elle est en présence d'une autre personne pendant toute cette période pour éviter de contaminer son entourage. La transmission du virus se faisant principalement par voie aérienne (par la toux, l'éternuement ou les postillons) mais pouvant également être manu portée (transmission par les mains et les objets touchés et donc contaminés), il faut donc pour se protéger :

- éviter tout contact avec une personne malade,
- se laver régulièrement les mains au savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique (disponible en pharmacies et grandes surfaces), notamment après avoir toussé ou s'être mouché,
- se couvrir la bouche et le nez lorsque l'on tousse ou éternue avec un mouchoir à usage unique (à jeter dans une poubelle fermée) ou avec le bras ou les mains (s'il est possible de se les laver immédiatement après).

Pour tout autre renseignement, vous pouvez consulter le site interministériel « Info' pandémie grippale » régulièrement mis à jour sur **http://www.grippe-aviaire.gouv.fr/** et **www.inpes.sante.fr**

▪ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Samedi : permanence état civil de 9h à 12h
02 99 55 81 01

mairie-info@betton.fr
www.betton.fr

Le service urbanisme, le S.I.A.R.N. (Syndicat Intercommunaud'Assainissement de Rennes Nord) **et l'O.E.C.B.** (Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton) ont de nouveaux horaires d'ouverture au public :
- lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h

Assoc'Services
a déménagé et se situe derrière le centre administratif.
Horaires d'ouverture au public
lundi, mardi : de 13h30 à 18h30
mercredi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

5

7

10

13

sommaire

4 à 8 — VIE MUNICIPALE
9 — PORTRAIT ÉCONOMIQUE — Thierry Garnier, Monsieur bricolage
10 à 11 — DOSSIER — 12ème édition du Triathlon
12 — CULTURE — Les rendez-vous de la rentrée
13 à 16 — ASSOCIATIONS — La Crèche Polichinelle; Les Journées du patrimoine; Les manifestations à venir
17 — PORTRAIT DE JEUNE — Kévin Adkins, la flamme du boulanger
18 — INITIATIVE — Un projet bettonnais au Red Bull Flugtag
19 — ENVIRONNEMENT — Seconde randonnée de découverte
20 — AGENDA, CLIN D'ŒIL

éditorial

Certains désapprouveront sans doute ce choix. D'autres se réjouiront certainement des nouvelles dispositions. Une chose est sûre : personne n'y sera indifférent... La suppression des places de stationnement sur le marché dominical suscitera un changement important en cette période de rentrée.

Si toute décision fait rarement l'unanimité, celle-ci a été approuvée par l'ensemble du Conseil Municipal. Mûrement réfléchie pour satisfaire tant les chalands que les commerçants, elle est motivée par plusieurs objectifs :
- garantir l'hygiène alimentaire,
- assurer la sécurité des promeneurs et notamment celle des enfants,
- enrichir l'offre commerciale avec la volonté de privilégier les producteurs bio et locaux.

Notre action en faveur d'un développement durable ne s'est jamais réduite à de simples discours. Nous franchissons aujourd'hui une nouvelle étape par cette incitation à utiliser davantage la marche à pied pour nos déplacements. « Faire son marché de manière futée », c'est donc l'invitation que nous adressons à l'ensemble de nos concitoyens. Vivement recommandée pour notre condition physique, la marche à pied est aussi meilleure pour notre environnement. Bien équipé, par exemple d'un cabas à roulettes pour se soulager des lourdes charges, le promeneur profitera d'une balade fort agréable et d'un moment de détente privilégié.

Pour autant, nous n'avons pas oublié ceux pour qui la marche à pied est rendue difficile voire impossible. Des places de parking pour les personnes handicapées ont été créées. Eloignées d'une centaine de mètres, elles ont été validées par la commission accessibilité. Les personnes à mobilité réduite trouveront elles aussi des places à proximité. Plus de 1000 stationnements sont disponibles à moins de 10 minutes à pied. Ils sont recensés dans le dépliant joint au Betton Infos pour vous permettre de bien les repérer.

Dès le dimanche 4 octobre, place donc au nouveau marché et aux nouvelles habitudes. Pour accompagner cette évolution, la collectivité restera bien sûr à l'écoute des suggestions qui permettront d'encourager et de faciliter les déplacements doux.

Michel Gautier
Maire, Conseiller général

CONSEIL MUNICIPAL
du 27 mai 2009

URBANISME

Rénovation de la Maison du Pont du Canal

Acquis par la collectivité avec pour objectif de maintenir une activité commerciale dans ce lieu central, le bâtiment va bénéficier d'une réfection totale de la toiture. La consultation va être organisée en septembre et les travaux seront effectués courant novembre. Au terme de cette première étape, différents scénarios sont à l'étude pour accueillir à moyen terme plusieurs cellules commerciales.

FINANCES

Modification du taux de la taxe locale d'équipement

La TLE est un impôt direct reposant sur les constructions, reconstructions et agrandissement des bâtiments de toute nature. Son objectif est de faire participer les bénéficiaires de permis de construire et déclarations préalables au financement des équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation. La TLE dépend du nombre de mètres carrés de SHON (surface hors œuvre nette) nouvellement créée et varie en fonction de la catégorie des constructions. Le Conseil Municipal a décidé de porter le taux de TLE de 3 à 5 % pour l'ensemble des constructions imposables.

CONSEIL MUNICIPAL
du 8 juillet 2009

URBANISME

Elargissement du périmètre du droit de préemption urbain

Le Préfet a créé sur le territoire de la communauté d'agglomération rennaise le 19 mai 1995 différentes ZAD (Zones d'Aménagement Différé) qui ont une durée de validité limitée à 14 ans. Deux périmètres de ZAD sont établis sur le territoire bettonnais (partie ouest de la commune) en zonage NC du POS valant PLU (Le Bignon, le Champ Giron), en zonage NDb (le Petit Rigné) et en zonage 3NA (le Grand

Rigné, La Brandais). Elles arrivent à échéance le 25 juillet 2009. Compte tenu de cette nouvelle situation juridique, le Conseil Municipal a décidé d'étendre le périmètre d'exercice du Droit de Préemption Urbain aux zones 3NA qui vont être dépourvues de la ZAD.

Urbanisation du secteur de la Basse Renaudais

Au cours de sa séance en date du 25 mars 2009, le Conseil Municipal a pris connaissance des principes d'aménagement relatifs à l'urbanisation du secteur de la Basse Renaudais. Une procédure de modification du POS valant PLU a été conduite sur le secteur sud de la Basse Renaudais afin de rendre ce secteur de 5 ha constructible. Après avoir pris connaissance du permis d'aménager qui prévoit d'accueillir 130 logements environ, le Conseil Municipal a décidé de l'approuver.

FINANCES

Fiscalité directe locale

Dans le cadre des textes concernant les modalités d'établissement des impôts directs locaux, le Conseil Municipal peut procéder à des modifications dans le calcul de la taxe d'habitation. Il a été décidé de retenir un abattement spécifique pour les personnes handicapées de 10 % (voir page 8), d'exonérer les logements vacants depuis plus de 5 ans et de majorer de 1,50 € du m2 la valeur locative des terrains compris en zone U du POS.

RESTAURATION

Adhésion à un groupement de commandes

La commune de Betton doit passer un marché de fournitures de denrées alimentaires pour sa nouvelle cuisine centrale. Son intégration dans le groupement de commandes proposé par son homologue de Bruz lui permettrait d'obtenir des tarifs plus avantageux et d'optimiser ainsi ses ressources. Compte tenu de l'intérêt de réaliser des économies d'échelle et de mutualiser ses besoins avec ceux des communes de Bruz et d'Orgères, le Conseil Municipal a décidé d'intégrer ce groupement de commandes.

ASSOCIATIONS

Subvention à l'association DÉFI

L'association DÉFI (Développer, Former, Informer) dont le siège est localisé sur la commune, agit pour le développement des pays du Sud, en particulier dans le domaine de l'éducation au Bénin, au Togo, à Haïti et Madagascar. Dans le cadre du dispositif ISTEP (Introduction des Sciences et des Techniques dans l'Enseignement Primaire), l'association a sollicité la Ville pour un soutien financier afin de participer à des actions éducatives à Madagascar. Il a été décidé de lui attribuer une subvention de 1 500 € pour soutenir ce projet.

Subvention à l'association Betton Echecs Club

L'association de Betton Echecs club s'est qualifiée pour la finale de la coupe Jean Claude Loubatière, correspondant à la coupe de France qui réunit uniquement les joueurs amateurs. Cette finale nationale regroupant 16 équipes, s'est déroulée les 13 et 14 juin derniers à Saint Chely d'Aubrac dans l'Aveyron. Le club de Betton a réalisé un parcours exceptionnel et termine au pied du podium, 4ème à égalité avec St Nazaire. Une subvention exceptionnelle de 400 € lui a été attribuée pour la participation à cet évènement national.

CULTURE

25ème édition du Salon du Jouet

Le 25ème Salon du Jouet ancien et de collection se déroulera les samedi 14 et dimanche 15 novembre prochains. Pour cet anniversaire, la thématique retenue est celle de la police, des pompiers et de la poste. Les tarifs concernant les droits de place dans la Salle des Fêtes ont été fixés à 90 € les trois mètres linéaires et 50 € le mètre supplémentaire. Les tarifs d'entrée du 25ème Salon du Jouet ont été fixés à 4 €, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans et les chercheurs d'emploi. Les dotations relatives au concours de poupées anciennes (1900-1950) sont de 230 € pour le 1er prix, 120 € pour le 2ème prix et 105 € pour le 3ème prix.

RESTRUCTURATION DU MARCHÉ

Les résultats de la consultation

A l'issue de la consultation organisée en mai et juin derniers dans le cadre de la réflexion menée par la Municipalité sur l'évolution du marché dominical, 132 questionnaires ont été dépouillés. Il en ressort que 53% des Bettonnais n'utilisent pas leur véhicule pour se rendre au marché. Par ailleurs, parmi les nouveaux commerces souhaités par la population, les demandes se portent principalement sur l'implantation d'une deuxième poissonnerie (22%). Viennent ensuite les commerces biologiques (20%), les marchands de vêtements (8,9%) et les producteurs locaux (8%). Enfin, parmi les idées émises dans le cadre de l'évolution du marché, l'éloignement des véhicules arrive en première proposition (21,2%) puis l'élargissement des allées (17,3%), l'ouverture d'un café (8,5%), des stationnements pour les cyclistes (8,5%) ou des navettes de bus (4,7%). Ces résultats viennent donc conforter la décision des élus relative à la suppression du stationnement pour les automobilistes place de la Cale durant les horaires d'ouverture du marché à compter du **dimanche 4 octobre.** Ce nouveau fonctionnement du marché présentera de nombreux avantages. Les produits alimentaires ne risqueront plus d'être pollués par les émissions de CO_2 ou les soulèvements de poussière occasionnés jusqu'alors par la proximité des circulations des voitures. Le site sera rendu aux promeneurs qui pourront se déplacer en toute sécurité. Le marché pourra accueillir de nouveaux commerçants pour enrichir l'offre actuelle. La concertation menée permettra d'éclairer les choix à venir et les projets à mettre en œuvre pour un fonctionnement optimal du marché et ce, pour satisfaire tant les promeneurs ou clients que les commerçants.

Prochain **CONSEIL MUNICIPAL** : jeudi 24 septembre 2009 à 20h30

AUCHAN obtient un accord pour s'implanter à Betton

La commission départementale d'aménagement commercial a donné son accord à l'enseigne de grande distribution pour implanter un hyper non alimentaire dans la zone de la Busnelais. Après Leroy-Merlin, Décathlon, le Magasin Vert et le restaurant Planétalis, le Village La Forme pourrait voir l'ouverture d'Auchan dès 2011.
Fort d'un projet novateur, l'enseigne proposera une offre de services variés axés sur la maison (décoration, électroménager...), les loisirs (multimédia, téléphonie, activités pour les enfants...) et le bien-être (beauté, prêt-à-porter...). Un drive permettra également de retirer les courses commandées et réglées sur internet. Conforme au Schéma de Cohérence Territoriale, ce projet fait l'objet, à ce jour de 5 recours.

L'économie d'énergie,
une démarche citoyenne et européenne

Depuis plusieurs années, la commune de Betton s'efforce de maîtriser ses consommations d'eau et d'énergie. C'est pour cela, que la Municipalité s'est engagée dans la **campagne européenne « Display »**. Celle-ci encourage les autorités locales à afficher volontairement les performances énergétiques de leurs bâtiments publics en matière de consommation d'énergie, d'eau et d'émissions de CO_2. Cet affichage se présente sous la forme d'une classification du bâtiment, de A à G, selon une échelle semblable à celle utilisée pour les appareils électroménagers.

En septembre, ces affiches seront donc visibles sur les bâtiments suivants : le centre administratif, la cuisine centrale, les groupes scolaires des Omblais, de La Haye Renaud et des Mézières, le complexe sportif des Omblais, les ateliers techniques de la Renaudais et de la Forge et la médiathèque. Il s'agit là d'encourager les comportements éco-responsables et d'identifier les solutions techniques permettant de diminuer les consommations énergétiques du patrimoine bâti communal. Des **journées thématiques** « Economisons l'Energie » vont ainsi être programmées sur 3 ans. À cette occasion, les utilisateurs des bâtiments seront encouragés à adopter un comportement éco-responsable en appliquant notamment tous les gestes simples favorisant les économies d'énergie et d'eau : éteindre la lumière en quittant une pièce, paramétrer la veille prolongée des ordinateurs, ne pas laisser couler l'eau inutilement... Les consommations obtenues lors de ces journées seront ensuite comparées à celles de journées « classiques » pour mesurer l'impact de cette attention collective. La première « Journée Display » est programmée le **mardi 29 septembre.**

Zone bleue : durée de stationnement

Depuis le 1er septembre, une zone bleue a été mise en place sur le parking de La Levée. La durée de stationnement est au maximum d'**une heure et demie, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 15h à 18h**. Il est donc impératif d'utiliser un disque de stationnement. Le disque doit être renseigné et apposé de manière à être visible de la voie publique. La non apposition du disque et le stationnement abusif pourront être verbalisés (contravention d'un montant de 11 € à 35 €). Chaque foyer bettonnais a été destinataire d'un disque zone bleue. Pour les véhicules supplémentaires, il est possible de s'en procurer chez les commerçants et en Mairie.

Mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

La loi du 11 février 2005 a instauré l'obligation de mettre en place dans les communes un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics avant le 20 décembre 2009. Pour répondre à cette obligation, la Ville de Betton a choisi de devenir commune test avec Rennes Métropole pour établir une méthodologie. Le groupe de travail composé d'élus, de représentants du CCAS, d'associations de personnes en situation de handicap et d'associations de quartier a été réuni pour la première fois le 25 juin 2009 en Mairie. L'objectif de cette première rencontre était de présenter la méthode et d'échanger sur les différents points. Face à l'ampleur de la mission, il a été retenu de travailler dans un premier temps sur un itinéraire prioritaire d'environ 8 km reliant les différents équipements publics et secteurs stratégiques de la commune, soit 11% du réseau de la commune. Les investigations de terrain ont été menées par deux étudiantes durant le mois de juillet. Ce diagnostic permettra de hiérarchiser les actions à engager pour remédier aux difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap sur la voirie.

CARAPATTE fait sa rentrée

Créé en 2007, le concept de Carapatte est encore reconduit cette année. Son principe ? Des adultes accompagnent à pied des écoliers depuis les zones d'habitation jusqu'aux écoles maternelles et primaires des Omblais. Ce système permet ainsi d'éviter un trafic automobile important autour des groupes scolaires aux heures de pointe et de respecter l'environnement. Simple, astucieux et écologique !
Les responsables de cette initiative recherchent des accompagnateurs bénévoles. Chaque jour d'école, la présence de deux adultes est en effet nécessaire, en début et en fin de file. N'hésitez donc pas à contacter les personnes mentionnées ci-dessous.

Pratique

■ **Ligne 2 :** départ lotissement des Landelles
Tracey Westcott (06 63 56 96 87)
■ **Ligne 3 :** départ lotissement de la Gastinaye
Yves Louet (02 99 55 72 96)
■ **Ligne 5 :** départ lotissement du Pont Brand
Anne Lefevre (02 99 55 35 13)

Quelles démarches pour votre passeport biométrique ?

Depuis le début de l'été, vous pouvez faire réaliser votre passeport biométrique à la Mairie.
Nous vous rappelons qu'afin de vous réserver le meilleur accueil, il est conseillé de prendre un rendez-vous préalable par téléphone au 02 99 55 81 01 ou à l'accueil général de la Mairie.
Rappel des pièces à fournir :
- 2 photographies identiques, récentes et parfaitement ressemblantes au demandeur, de face, tête nue, au format 35 mm x 45 mm. La Mairie de Betton ne réalise pas les photographies,
- 1 timbre fiscal : 88 € pour les personnes majeures, 44 € pour les personnes mineures de 15 à 18 ans et 19 € pour les mineurs de moins de 15 ans,
- 1 justificatif de domicile ou de résidence,
- 1 pièce d'identité ou tout autre document officiel avec photographie,
- 1 justificatif de nationalité française,
- 1 justificatif d'état civil : un extrait d'acte de naissance comportant l'indication de la filiation ou, à défaut la copie intégrale de l'acte de mariage, sous réserve de la preuve de l'impossibilité de produire l'acte de naissance précité.

Retrouvez le détail des pièces à fournir ainsi que des réponses aux questions les plus fréquentes sur le site de la ville **www.betton.fr**

Aménagement de la RUE DE LA FORÊT

Les riverains de la rue de la Forêt étaient conviés à une réunion publique qui s'est déroulée en Mairie le 30 juin dernier. Après deux périodes de test et plusieurs rencontres entre les élus, les représentants de l'ABVV et des riverains de ce secteur, il convenait en effet de valider les aménagements définitifs à réaliser. Ceux-ci peuvent se décomposer en 3 séquences dont les modalités restent à préciser :
- de la sortie du passage à niveau au carrefour avec la rue de la Hamonais,
- de ce carrefour à l'allée des Violettes,
- de cette allée au rond-point.

Les objectifs restent bien sûr la sécurité des usagers (piétons, deux roues, véhicules) et le confort des riverains (ralentissement de la vitesse, continuité piétonne et stationnement).
Une présentation détaillée des dispositions retenues, leur coût et leur programmation au vu des disponibilités budgétaires fera l'objet d'une information dans un prochain Betton infos.

RSA, mode d'emploi

Après 17 mois d'expérimentation, notamment en Ille-et-Vilaine, le Revenu de Solidarité Active est entré en vigueur le 1er juin dernier. Mais le RSA, c'est quoi exactement ?

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est une prestation destinée à garantir à ses bénéficiaires, qu'ils soient ou non en capacité de travailler, un revenu minimum. Il est attribué aux personnes sans emploi, ni rémunération ou aux travailleurs dont les rémunérations sont limitées. Il remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et l'Allocation de Parent Isolé (API).Les demandeurs doivent être âgés de plus de 25 ans ou, s'ils ont moins de 25 ans, assumer la charge d'un ou plusieurs enfants nés ou à naître. Si vous êtes déjà bénéficiaire du RMI, de l'API, du RSA expérimental ou de la prime forfaitaire d'intéressement versée au titre de l'activité professionnelle, vous n'avez aucune démarche à effectuer. Votre CAF s'occupera de calculer votre RSA et vous en bénéficierez automatiquement.
Si vous avez de faibles revenus et si vous pensez pouvoir bénéficier du RSA, vous pouvez faire **le test d'éligibilité sur le site de la CAF, www.caf.fr**. Si celui-ci est positif, téléchargez votre dossier afin de le compléter et de l'adresser à la CAF qui étudiera votre demande. Si vous n'exercez pas d'activité professionnelle, vous devrez alors vous rendre auprès d'un service instructeur (CAF, MSA, Conseil Général ou Centre Communal d'Action Sociale).

Pratique

■ **CAF, accueil téléphonique**
RSA : 0820 25 35 10:
C.C.A.S., Frédéric Le Cam : 02 99 55 81 01

La Mairie de Betton **RECRUTE**

Dans le cadre de la politique de relance économique, la Mairie de Betton s'engage au niveau local pour aider le retour à l'emploi des personnes qui connaissent des difficultés et faciliter l'embauche des jeunes. Pour conforter les services de la collectivité, **8 contrats aidés** (à durée déterminée) ont été proposés dans des secteurs variés. 6 sont encore en cours de recutement : aux espaces verts, la culture, l'animation multimédia, l'animation sport/jeunesse, la direction du CLSH (centre de loisirs sans hébergement) et le secrétariat du Pôle de la Citoyenneté et de la Solidarité.

■ **Contact : Service des ressources humaines**
02 99 55 84 24 ou boitedrh@betton.fr

TAXE D'HABITATION : abattement spécial pour les personnes handicapées

Lors du Conseil Municipal du 8 juillet dernier, il a été décidé **la mise en place d'un abattement de 10% sur la taxe d'habitation des personnes handicapées.** Sont concernés par cette mesure les titulaires de l'allocation supplémentaire, de l'allocation aux adultes handicapés, d'une carte d'invalidité, les personnes atteintes d'une infirmité ou d'une invalidité ainsi que les personnes qui occupent leur habitation avec les personnes visées précédemment. Cette décision sera applicable à compter du 1er janvier 2010. Les contribuables concernés doivent adresser à leur centre des impôts une déclaration comportant tous les éléments justifiant de leur situation ou de l'hébergement d'une personne mentionnée ci-dessus et ce, avant le 1er janvier 2010.

Monsieur bricolage

Dépanneur touche-à-tout, Thierry Garnier est devenu auto-entrepreneur. Son credo ? Les services à la personne : bricolage, espaces verts, informatique...

Réparer le robinet de votre cuisine ? Il peut le faire. Agencer les placards de la salle de bains ? Il sait aussi le faire. Tailler les haies de votre jardin ? C'est encore dans ses cordes. Les biscotos en plus, Thierry Garnier est une fée du logis. Débrouillard en diable, bricoleur formé sur le tas, il est l'homme de toutes les situations domestiques bancales. En langage officiel, Thierry Garnier offre des *« services à la personne »* dans trois domaines d'activité : le bricolage, l'entretien d'espaces verts et l'initiation informatique.*« Il n'y a pas grand-chose qui me fasse peur. Mais quand je ne sais pas faire, je le dis. Je ne veux pas commettre d'erreur ».* Installé à son compte depuis le mois d'avril sous l'enseigne Home Multiservices - on pourrait dire « homme »... - Thierry Garnier fait partie de cette nouvelle famille de chefs d'entreprise qui grandit à vue d'œil depuis le début de l'année : les auto-entrepreneurs. Fiscalité avantageuse, souplesse administrative... En France, ils sont environ 200 000 à posséder ce statut.

Formé sur le terrain

Dix années durant, Thierry Garnier a officié dans les ateliers de Legris Autoline, spécialisés dans la production de pièces détachées pour l'automobile. Technicien de maintenance, c'est là qu'il a appris la *« bidouille »*, l'envie insatiable de savoir *« comment ça marche »*. Conseillé par la Boutique de gestion dans son projet de reconversion, il met aujourd'hui à profit son savoir-faire empirique après avoir acquis l'équipement de rigueur et la camionnette.
Dans un rayon de quinze kilomètres autour de Betton, une trentaine de clients réguliers lui font déjà confiance. Pour installer une Freebox, tondre la pelouse, réparer un store de velux... *« Uniquement de petites interventions, réalisées rapidement. Celles que les artisans ne veulent pas faire, que les particuliers ne savent pas faire »*, précise Thierry. Avant de mettre un point final à son CV. *« Je suis un mec sympa et arrangeant ».* Un argument qui fait la différence, autant que la réduction d'impôts (50 %).

Olivier Brovelli

Pratique

■ **Home Multiservices**
25, rue de la Gastinaye
Tél : 06 01 82 09 65
ou 02 99 55 91 77

■ L'avenue d'Armorique sera fermée à la circulation le 12 septembre.

12ème édition du Triathlon

Samedi 12 septembre

Le Club Sportif de Betton organise depuis 12 ans maintenant, un Triathlon sur la commune. D'année en année, la notoriété de la compétition va crescendo et accueille toujours de plus en plus de compétiteurs et de spectateurs.

Comme en 2008, ce seront environ 600 compétiteurs qui s'aligneront le **12 septembre** au départ des différentes épreuves, à partir de 10h et ce, jusqu'en fin d'après-midi. À l'occasion de cette journée mêlant courses et animations au cœur de la ville, les spectateurs pourront voir à l'œuvre les champions qui tenteront d'obtenir leur sésame pour la division supérieure, notamment la D1, qui regroupe l'élite du triathlon hexagonal! Les titres de champions de France D2 et D3 seront également décernés à l'issue de cette journée.
Des athlètes venus de la France entière se déplaceront ainsi à Betton pour défendre les couleurs de leurs clubs !
Des épreuves destinées aux plus jeunes (le Duathlon Jeunes, pour les 8-15 ans), ainsi qu'au grand public (Triathlon Open et Tri-Relais) sont également au programme.
Enfin, ambiance familiale et ludique garantie, puisqu'en plus des jeux gonflables installés pour l'occasion sur le site, différentes animations seront proposées, en collaboration avec le pôle Vie de la Cité de la Mairie : initiation roller, modules de skate, initiation au graffiti, etc.

12ème TRIATHLON BETTON

Une année de transition

Depuis 3 ans, le Club a été chargé par la Fédération Française de Triathlon d'organiser la phase finale du Championnat de France des Clubs masculins et féminins de 2ème et 3ème Division. À la suite de l'édition 2008, la Fédération s'est dite favorable au dépôt d'un dossier de candidature pour que la Ville de Betton accueille en 2010 **une étape du Grand Prix de Première Division.** L'année à venir s'annonce déjà pleine de suspense !

LE PROGRAMME

Épreuves Jeunes

11h45 à 13h
Duathlon Jeunes pour les 8/15 ans
Course à pied/VTT/ course à pied
Présence obligatoire ½ heure avant le début de l'épreuve

Catégories	Année de naissance	Heure de départ	Course à pied	VTT	Course à pied
Poussins	2000/2001	11h45	250 m	2 km	250 m
Pupilles	1998/99	11h45	250 m	2 km	250 m
Benjamins	1996/97	12h15	700 m	4 km	700 m
Minimes	1994/95	12h15	700 m	4 km	700 m

Épreuves Adultes

10h Triathlon Sprint - Epreuve masculine
Finale du Championnat de France des Clubs de division 3
Natation 750m / Vélo sur route 24km / Course à pied 5km
9h Ouverture du parc à vélo 10h Départ
Briefing le 11/09 à 20h

13h15 Triathlon sprint - Epreuve masculine
Finale du Championnat de France des Clubs de division 2 et 3
Natation 750m / Vélo sur route 24km / Course à pied 5km
12h30 Ouverture du parc à vélo
13h15 Départ / Briefing à 8h45

15h Triathlon sprint - Epreuve masculine
Finale du Championnat de France des Clubs de division 2
Natation 750m / Vélo sur route 24km / Course à pied 5km
14h15 Ouverture du parc à vélo
15h Départ / Briefing à 8h45

16h45 Triathlon Open - Tri-relais
Hommes et femmes à partir de 16 ans
Natation 500m / Vélo sur route 24km / Course à pied 5km
16h00 Ouverture du parc à vélo
16h45 Départ / Briefing à 16h30

Podiums et remise des prix pour toutes les courses
à partir de 18h15 (sauf D3 Masculine)

Pratique

■ **Samedi 12 septembre – à partir de 10h**
Renseignements : www.bettontriathlon.com
Inscriptions : Joël ROBERT – 02 99 55 17 93
joel-regine.robert@wanadoo.fr ou www.klikego.com

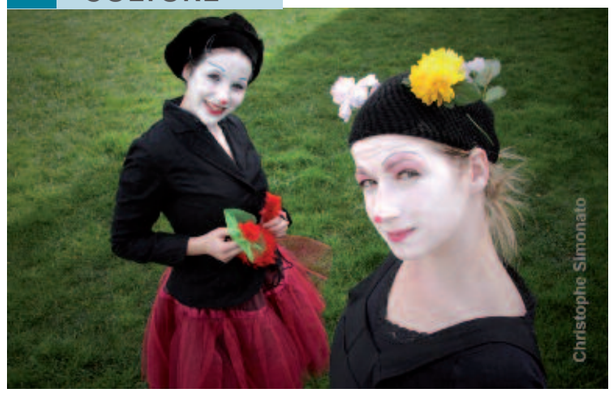

Cabarets du marché

Les portes du cabaret sont restées ouvertes tout l'été et jouent les prolongations sur le marché dominical.

6 SEPTEMBRE : le Théâtre des silences

■ L'histoire d'un clown nommé **« Moi »,** un peu méchant et prétentieux et sa voisine **« Elle »**, un peu jalouse. Les deux comédiennes, à la fois mimes et clowns, vous livreront un spectacle plein d'humour sur les relations de voisinage.

13 SEPTEMBRE : Ambiance jazz

■ Une semaine avant le festival **« Jazz aux écluses »** de Hédé, la Ville de Betton, vous propose un concert du groupe Erwan Boivent Quartet. Ce concert aura lieu le dimanche 13 septembre au cabaret du marché. Après un parcours éclectique dans divers styles de musiques, entre Paris, Londres et les Etats Unis, Erwan Boivent revient s'installer en Bretagne où il approfondit son exploration musicale dans diverses formations. Il enseigne aujourd'hui la guitare et le jazz, notamment à l'Université de Rennes II dont il dirige le Big Band.

20 SEPTEMBRE : Zanzibar Breizh Orchestra

■ Ce quintet mêle avec talent musique celtique, sons acoustiques et influences folk. Sa réputation n'est plus à faire puisqu'il s'est produit aux Tombées de la Nuit à Rennes en 2006 et qu'il est régulièrement convié dans les festoù-noz. Venez nombreux !

Pratique

■ 10h30-12h30
Place de la Cale
Entrée libre - Tout public

Rentrée culturelle

L'heure de la rentrée a sonné. Mais en ce mois de septembre, les loisirs ne manqueront pas à Betton. Une façon comme une autre de prolonger vos vacances...

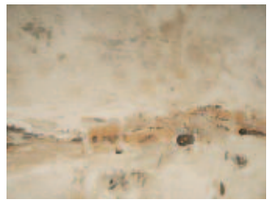

EXPOSITION de Silvia Leveroni Calvi

■ Cette artiste se nourrit de rencontres avec des créations de l'homme ou de la nature pourvu que celles-ci soient elles mêmes créatrices d'émotions. De l'observation des paysages marins va naître l'envie de réaliser des dégradés de couleurs... Des promenades dans les rues de la ville, va se faire sentir le besoin de montrer ce que nous voyons sans vraiment les regarder... La détresse d'un vagabond, la décrépitude d'un mur, la disparition d'affiches... De la mer à la ville en passant par la campagne, il s'agit toujours pour ce peintre de représenter un paysage. En s'inspirant directement de ce qu'elle voit, Silvia Leveroni Calvi travaille sur modèle. Cependant, celui-ci n'est pas une personne qui prend la pose, mais un mur, ou plutôt un morceau de mur. Telle une représentation métaphorique de l'homme, le mur porte en lui les traces du temps qui passe...

Pratique

■ Du 19 septembre au 18 octobre
Galerie Espace-Expo

■ MÉDIATHÈQUE

La rentrée des lecteurs

La trêve estivale touche à sa fin et la Médiathèque a décidé de reconduire ses rendez-vous mensuels.

Mercredi 7 octobre : Racontines – 16h

Ces séances de contes pour enfants (à partir de 4 ans) ont lieu le 1er mercredi de chaque mois à 16h. Rendez-vous le 7 octobre avec **« Les histoires du Pépé à Lulu »** (contes de jardin) par Jeannine Druesne. Les prochaines séances auront lieu le 4 novembre et le 2 décembre.

Samedi 10 octobre : Plein les Mirettes – 16h

Ces projections de films pour enfants auront lieu comme habituellement le 1er samedi de chaque mois à 16h. D'autres dates sont donc déjà prévues : le 14 novembre et le 12 décembre (exceptionnellement le 2ème samedi du mois).

Bienvenue chez LES P'TITS

En 2009, la crèche Polichinelle fête ses 20 ans d'existence au service de la petite enfance. Une mission assumée en bonne intelligence par les professionnels et les parents.

Avant de s'installer dans ses locaux actuels, mis à disposition par la Mairie en 2007, la crèche Polichinelle a voyagé. Au gré de ses déménagements successifs dans plusieurs maisons individuelles de la commune, la structure a grandi. Elle dispose désormais de 24 places en multi-accueil (régulier, occasionnel et urgence) réservées aux enfants âgés de 3 mois à 4 ans.
Pour encadrer les bambins, les équipes se sont étoffées en conséquence. *« En vingt ans, les règles d'hygiène et de sécurité se sont considérablement renforcées. Les contrôles, aussi. Avant, on bricolait... »*, explique Céline Gérault, la directrice. Avec elle, quatre éducatrices de jeunes enfants, deux auxiliaires de puériculture et deux auxiliaires d'éducation forment l'épine dorsale de la crèche. Un cuisinier, un agent d'entretien et une infirmière complètent les rangs. Et les parents ?

Objectif éco-crèche

En 2004, la crèche Polichinelle a pris le statut de *« crèche associative à gestion parentale »*. Si les parents sont toujours impliqués dans la gestion et l'animation de la structure, ils ont confié une grande part de leurs responsabilités pédagogiques aux professionnels de la petite enfance. *« On ne tient pas de permanence, on ne change pas les couches... Mais nous ne sommes pas des parents consommateurs pour autant »*, note Eric Moussart, le président de l'association. Tenus d'assister aux assemblées, toutes les six semaines, les parents doivent également s'inscrire dans une commission (alimentation, événementiel, jardinage, communication...). D'où émergent parfois d'excellentes idées mises en œuvre avec les salariés. *« Chaque mois, nous publions une lettre d'information pour relater l'actualité de la crèche. Deux fois par an, nous organisons une braderie puériculture très courue »*, énumère Céline Gérault.
Mais le gros chantier du moment, c'est le développement durable. Inscrite dans le cadre du programme européen Equal Marguerite, Polichinelle aspire à devenir une « éco-crèche ». Dans le potager poussent déjà des fraises, des fleurs et des plantes aromatiques, cultivées avec les enfants. Dans les assiettes, les laitages proviennent d'une ferme écologique voisine. Les produits d'entretien sont désormais certifiés verts. Quant aux fameuses couches lavables, elles feront bientôt leur apparition durable. Il y a vingt ans, l'idée n'aurait sans doute pas séduit autant les parents...

OB

Pratique

■ Crèche Polichinelle
6 rue des Marronniers
02 99 55 77 08

Un pare-soleil a été posé mi-juin pour améliorer le confort des enfants

Week-end médiéval

Créées en 1984 par le Ministère de la culture, les Journées européennes du Patrimoine constituent tous les ans l'événement culturel de la rentrée. Cette manifestation témoigne en effet de l'intérêt des Français pour l'histoire des lieux et de l'art. Son succès repose sur la grande diversité du patrimoine proposé aux visiteurs. Les 19 et 20 septembre prochains, le Moyen Age sera ainsi mis à l'honneur à Betton.

Aujourd'hui, la motte de la Chaperonnais occupe un espace qui ne peut être ignoré sur la commune de Betton. S'inspirant des résultats de ses prospections, l'association **Les Chemins de la Mémoire** y a reconstruit un habitat fortifié semblable aux nombreux exemples qui se partageaient le territoire entre le Xème et le XIVème siècle. Constituées d'une tour de guet et d'une basse-cour où se trouvent l'habitat et les constructions domestiques, ces unités foncières ont largement contribué à la structuration des paysages et de la société médiévale. Mais incapables de résister aux impératifs des sociétés économiques, ces lieux de vie ont disparu de la mémoire collective. En s'inscrivant dans une démarche d'archéologie expérimentale et pédagogique et soutenue par les collectivités territoriales (Conseil Régional de Bretagne, Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et la Ville de Betton) et de quelques entreprises mécènes, cette initiative vise à restituer un pan de notre histoire souvent mal perçu. Ce site sera ouvert au public lors des **Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre prochains.** Autour des structures construites (maisons, fournil, épier, forge, puits à balancier, fours de potiers...), chacun pourra assister à des animations mettant en scène des métiers et activités du Moyen Age. Au-delà du geste et du vêtement du monde rural, ce sera l'occasion d'approcher le mode de vie et la condition de ces hommes d'un autre temps. Des spécialistes seront présents pour répondre aux interrogations et échanger avec les visiteurs. Des démonstrations ouvertes à tous permettront de retrouver les techniques.
Venant assurer la sécurité de cette petite communauté paysanne, des Gens d'Armes représentés par l'association Balestra et par le groupe médiéval des archers de Betton se livreront à des démonstrations de leur habileté.
Les artisans et commerçants du Moyen Age vous proposeront également de découvrir leurs produits (pains, gâteaux, corde, vitraux, enluminures, etc...).

Pratique

Samedi 19 septembre, de 14h à 19h
Dimanche 20 septembre, de 10h à 19h
L'accès au site est gratuit.
Renseignements :
Yannick Lecerf 02 99 55 84 67
Maunoir Charbonnel 02 99 55 77 23

Grand Marathon DE PÊCHE

L'Ecole de Pêche de l'Union des Pêcheurs organise pour la 7ème année consécutive un Grand Marathon de Pêche Interdépartemental le samedi 26 septembre, de 10h30 à 15h30, sur les bords du canal d'Ille-et-Rance et aux abords du plan d'eau de la Ville de Betton.

Dates limites des inscriptions
19 septembre avec commande de fouillis
24 septembre sans commande de fouillis
Contact : 02 99 55 91 14 ou 06 85 02 35 48

Un **concours Jeunes** (moins de 18 ans) aura lieu le même jour sur les bords du plan d'eau de 14 h30 à 16 h 30.
Inscription sur place à partir de 13 h 30.
Chaque enfant doit obligatoirement amener son matériel de pêche et ses appâts.
Les meilleurs se verront décerner des coupes et des lots divers.
Buvette et restauration (galettes saucisses) sur place.

A noter que l'école de pêche est ouverte pour le deuxième semestre depuis le mercredi 2 septembre jusqu'au mercredi 25 novembre, de 14 h à 17 h.

Pratique

Samedi 26 septembre
Inscriptions et renseignements
02 99 55 71 25
ou 06 07 21 61 79

Pour une omelette de culs d'anges ! (le retour)

Les Trouvères de la Butte présenteront une nouvelle fois « Pour une omelette de culs d'anges ! ». Cette comédie policière, largement inspirée de l'œuvre de Molière, avait en effet remporté un franc succès en avril dernier. Les spectateurs pourront donc découvrir ou redécouvrir un Monsieur Argan entouré de zones d'ombre. Suspense, énigme et bonne humeur : les 26 comédiens de la troupe mettront toute leur énergie pour vous faire passer un bon moment.

Pratique

Samedi 3 octobre - 20h30
Dimanche 4 octobre -15h
Triskel
Tarifs : 6€/4,50€

MATINÉE DES ASSOCIATIONS LE 5 SEPTEMBRE

La rentrée des associations aura lieu **le samedi 5 septembre**, à la Salle des Fêtes, de 10 h à 13 h. Profitez de cette rencontre pour venir vous informer et échanger avec les responsables des différentes associations. Vous aurez également la possibilité de vous inscrire sur place.

La Solidarité internationale
...en temps de crise

Les pays sous-développés sont frappés de plein fouet par la crise économique actuelle. Dans le même temps, les ressources des associations de solidarité internationale ont fortement diminué, subissant le non renouvellement des contributions de certaines entreprises.
C'est pour cette raison que l'association DÉFI, en collaboration avec Betton Solidarités, a décidé de consacrer la journée du **samedi 26 septembre** à un effort supplémentaire de sensibilisation du public.

Programme de la journée :

■ **De 10h à 12h :** vente de mobilier scolaire (tables individuelles et chaises assorties) mis à disposition pour cela par la Mairie. Ceux qui le souhaitent peuvent ajouter à ce fond d'autres meubles en bon état dont ils n'ont plus l'usage.

■ **Dans l'après-midi :** chorales et groupes musicaux suivis de l'audition commentée d'un CD réunissant morceaux de guitares et lectures de poèmes.

■ **De 10 h à 20 h :** ouverture des stands d'information. Possibilité de retirer de la documentation.
L'accès à toutes ces manifestations est libre. L'association laisse à chacun le choix de sa contribution.
Enfin, et durant toute la semaine, le Triskel s'allie à cette manifestation en assurant la projection du film « Amerrika » ; parmi les dates prévues, le dimanche 27 septembre à 18h.
À noter que le Marché de Noël des Associations de Solidarité Internationale se tiendra cette année le dimanche 6 décembre.

Pratique

■ **Samedi 26 septembre**
Renseignements : 02 99 55 00 54
Restauration sur place

FEST-NOZ

Les Celtes dans un lointain passé ont étendu leur empire jusqu'aux confins des Balkans. Leurs empreintes se retrouvent ainsi chez les artistes originaires du Monténégro et de Macédoine dont Betton aura le plaisir d'accueillir une délégation au printemps prochain, lors de rencontres d'artistes de l'Europe et des Balkans. Pour préparer ce temps fort, l'association Betton-Monténégro, en partenariat avec le Comité de Jumelage et le Festival de l'Ille, organisera un fest-noz le **vendredi 2 octobre à 20h30,** à la Salle des Fêtes. Trois groupes seront présents : IMG, Choukump'Deizh et les Musiciens d'OZ. N'hésitez pas à venir danser !

Pratique

■ **Vendredi 2 octobre – 20h30**
Salle des Fêtes - Tarifs : 6€ / 3€

BRADERIE POLICHINELLE

La crèche Polichinelle organise une braderie de puériculture le **dimanche 20 septembre** à la Salle des Fêtes de Betton. Cette journée sera l'occasion pour vous de trouver toutes sortes de choses pour vos bambins : vêtements, matériel de puériculture, jouets... Venez nombreux !

Pratique

■ **20 septembre, de 9h à 14h**
Salle des Fêtes
Entrée libre et restauration sur place

La flamme du boulanger

Kévin est un jeune boulanger qui possède un parcours un peu atypique mais aussi une vocation certaine... Il a appris son métier à la boulangerie bettonnaise Le Diodic.

Kevin Adkins, vingt ans, a rencontré sur le tard sa passion : la boulangerie. Pourtant, petit déjà, avec sa grand-mère, il aimait cuire son pain, sentir son odeur, toucher la pâte... Mais passionné par le foot, il suit les classes de sport-étude et obtient son Baccalauréat. Il entre ensuite en fac de sport mais arrête au bout de quelques mois. Il travaille alors dans une grande surface, au rayon boulangerie. Il se montre tout de suite intéressé et découvre les premières bases - même s'il s'agit là de boulangerie industrielle - Kévin a un déclic et décide d'en faire son métier. Un itinéraire pas tout à fait classique.. Certes, mais il n'est pas le seul.... *« C'est de plus en plus fréquent ! Dans la classe de CAP à Ker Lann, nous étions dix-huit et tous avec le bac ! »* précise-t-il.

Et c'est donc dans cette école qu'il entame une formation en alternance. Trois semaines en entreprise et une en cours. Depuis un an, les différents pains, la viennoiserie et à l'occasion, les galettes des rois n'ont presque plus de secret pour lui mais ce sont surtout les pains de tradition et de campagne qui lui plaisent. *« On dit que c'est simple de faire du pain, mais la texture est différente tous les jours même en essayant de faire la même chose avec les mêmes gestes. Il pleut, il fait chaud, il fait froid. Tout joue et c'est ça qui est passionnant. »* Et pour ça, il arrive à cinq heures du matin et travaille jusqu'à midi avec deux jours de repos dans la semaine. C'est un rythme à prendre ; l'ambiance est sympathique et la structure familiale lui convient bien.

« J'ai encore des choses à découvrir. Par exemple je me sens un peu juste pour bien maîtriser les pains réalisés au levain naturel, sans levure rajoutée... Le bio aussi m'intéresse et je compte bien y travailler l'année prochaine. » Kévin, d'un naturel modeste, ne crie pas sur les toits qu'il possède déjà un titre, celui de meilleur jeune boulanger d'Ille-et-Vilaine. Après avoir été sélectionné par son école et travaillé durant huit heures sur du pain, de la viennoiserie et une pièce décorative, il remporte le concours. Et ce n'est peut-être pas terminé car il devrait participer en septembre à Saint-Brieuc à l'épreuve qui réunit les meilleurs jeunes boulangers de la région.

Kévin souhaite poursuivre ses études par un brevet professionnel sur deux ans. Après avoir obtenu un tel diplôme, il pourrait diriger sa propre boulangerie. *« Bien sûr, je dois acquérir plus d'expérience, ce sont des métiers ou l'on se transmet beaucoup. Ensuite, ouvrir ma boulangerie serait en effet un objectif. Pourquoi pas en Bretagne ?... Je l'espère en tout cas. »*

Didier Teste

Des merveilleux fous volants sur leur drôle de croissant !

Une équipe bettonnaise va participer au Red Bull Flugtag ! C'est une épreuve qui se déroulera à Marseille, sur la plage du Prado, le 27 septembre et qui réunira des constructeurs d'engins volants !

Chaque équipe doit construire de ses mains une machine qui devra s'élancer sur une plateforme de six mètres de haut pour voler le plus longtemps possible... avant d'amerrir sur les eaux comme il pourra ! Bien entendu, aucun moteur n'est autorisé, seul mode de propulsion admis : la force du mollet ! Et près de cent mille spectateurs devraient être présents pour applaudir les performances.

Le Flugtag remporte déjà un grand succès puisque plus de 2000 dossiers ont été déposés et sur les quarante retenus, un projet bettonnais est arrivé en tête de liste ! C'est Jean-Marc Blandel - alias Satanas - de la boulangerie Bara Breizh qui a eu l'idée de participer à cette épreuve un peu folle. *« Nous étions déjà toute une bande à faire des courses de caisses à savon ; dès qu'on a entendu parler du défi, on s'est dit : on le fait ! »* Ainsi, il réunit autour de lui le Team du Bara Breizh Boys, composé d'amis : Killian, Pierre, Charles - le pilote - et Jérôme. Ils sont tous motards et ont travaillé en boulangerie. Motivés, ils se sont lancés dans la conception d'un engin volant en hommage à leur profession et ceci leur a pris cinq minutes sur un coin de table ! La forme générale s'est imposée immédiatement : à la base, il s'agit d'un kayak renforcé par deux pelles à enfourner, avec des ailes en forme de croissant et une hélice en aile de moulin. Un engin de près de huit mètres d'envergure, pesant 150 kilos et qui a séduit le Red Bull Flugtag.

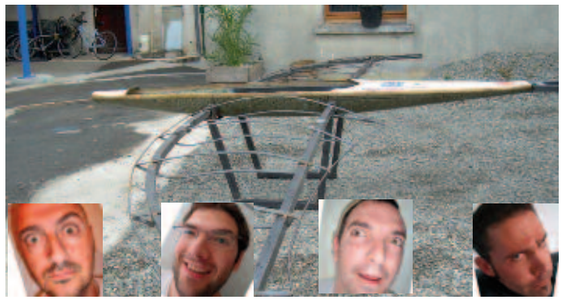

Une histoire d'amitié

Depuis cet été, les choses se sont accélérées. L'engin volant, baptisé « Ville de Betton », est composé presque exclusivement de pièces de récupération et sa construction avance bien. Soudure, montage du train d'atterrissage - deux roues de vélo ! - puis, les ailes. Pour terminer, la peinture... Tout devait être près au début septembre. Ensuite, direction le Prado !

Et là, ils auront fort à faire ! Leurs adversaires : un équipage d'Air France, des élèves de l'Ecole de l'Aérospatiale de Toulouse, des élèves ingénieurs de l'Ecole Aéronautique de Clermont-Ferrand... *« Nous sommes un peu à l'opposé des autres équipes. Nous avons mis en avant notre profession et c'est ça qui a bien plu. »* ajoute Jean-Marc. *« En réalité, notre projet est un peu farfelu mais il fédère un maximum de gens autour de nous... Même l'aéroport de Saint-Jacques nous a donné un coup de main ! »* Peut-être aussi parce qu'il est bâti autour d'une histoire d'amitié et que l'humour n'est jamais bien loin...

Nul doute que l'engin volant du Team Bara Breizh portera haut les couleurs de notre ville... mais gare à l'amerrissage !

Didier Teste

CARNET DE BETTON

Naissances

Martin Rongy
78 rue du Vau Chalet
Le 24 avril 2009

Titouan Granet
3 rue de la Raimbauderie
Le 2 mai 2009

Margaux Launay
3 rue du Blavet
Le 6 mai 2009

Marie Jardin
24 rue de Rennes
Le 11 mai 2009

Jules Thézelais
La Courneuve
Le 11 mai 2009

Batiste L'Homme
11 rue du Blavet
Le 12 mai 2009

Micaël Resongles
4 allée Maurice Ravel
Le 19 mai 2009

Kyllian Guillon
21 rue du Mont Saint-Michel
Le 24 mai 2009

Elliott Belaire
9 rue du Blavet
Le 26 mai 2009

Alana Garnier
3 rue du Clos Paisible
Le 3 juin 2009

Marius Colin
87 rue du Vau Chalet
Le 8 juin 2009

Mylédie Sorin-Regulus
11 rue de Brocéliande
Le 13 juin 2009

Edouard Levionnois
17 allée des Coquelicots
Le 17 juin 2009

Azélie Le Draoulec
12 allée du Chêne Flaux
Le 20 juin 2009

Emanuel Guéné
21 C rue de Brocéliande
Le 23 juin 2009

Evan Le Nir
6 rue du Coteau
Le 23 juin 2009

Timoté Girardot
7 rue d'Iroise
29 juin 2009

Maïwenn Boudaillier
63 avenue d'Armorique
Le 3 juillet 2009

Gabriel De Thomas De Labarthe
9 allée de la Cressonnière
Le 3 juillet 2009

Lenny Bouyon
1 allée Fontaine de Barenton
Le 8 juillet 2009

Louanne Nicolazo
20 bis rue d'Iroise
Le 10 juillet 2009

Georges Deschaseaux
3 rue Jacques Cartier
Le 17 juillet 2009

Armelin Ligot
3 allée de Dublin
Le 20 juillet 2009

Tom Levieil
30 rue d'Iroise
Le 21 juillet 2009

Abygail Bernard-Burlot
La Haute Plesse
Le 26 juillet 2009

Delphine K/Gall
Le Champ Roussel
Le 29 juillet 2009

Elise Lassaulx
12 rue du Beau vallon
Le 6 août 2009

Talia Fourmond
19 A rue du Mont Saint-Michel
Le 8 août 2009

Mariages

Franck Roullé, conducteur de bus et **Stéphanie Bouhier**, adjoint technique, domiciliés à Betton, 9 Résidence les Hauts de Betton
Le 23 mai 2009

Olivier Drouin, chef de projet en informatique, domicilié à Domloup, 29 rue de la petite Euche et **Aurélie Laplace**, assistante sociale, résidant à Betton, 30 rue des Châtaigniers
Le 30 mai 2009

Pascal Fégar, agent commercial, domicilié à Angers, 26 rue du Haut Pressoir et **Emmanuelle Neveu**, enseignante, résidant à Betton, 26 rue de la Prée
Le 30 mai 2009

Jean-Philippe Vogt, attaché du Ministère de la Justice et **Marie-Angèle Orihuela**, chargée des questions internationales, domiciliés à Betton, 63 rue des Bâteliers
Le 6 juin 2009

Yannick Le Gall, gérant d'entreprise et **Blandine Tardif**, chargée de mission environnement, domiciliés à Betton, 12 rue des Monts d'Arrée
Le 13 juin 2009

Ricardo Pastrana Vidal, chercheur et **Estelle Jonquet**, professeur d'éducation physique et sportive, domiciliés à Betton, 4 rue du Blavet
Le 13 juin 2009

Ludovic Lorandel, aide-soignant et **Anne-Claire Lemarchand**, pharmacienne, domiciliés à Betton, 29 A rue du Trégor
Le 20 juin 2009

Laurent Portolleau, chef d'équipe, domicilié à la Mézière, 6C route de Parthenay et **Virginie Garnier**, assistante de direction, résidant à Betton, au lieu dit « le Bas Chenézé »
Le 27 juin 2009

Gilles Josselin, gérant de société et **Agnès Petit**, chargée de clientèle, domiciliés à Betton, au lieu dit « Le Champ Roussel »
Le 4 juillet 2009

Thomas Tierny, informaticien et **Yolaine Daugan**, professeur des écoles, domiciliés à Betton, 16 rue du Clos de la Quintaine
Le 23 juillet 2009

Sébastien Communier, technicien d'étude, et **Myriam Aoustin**, employée de banque, domiciliés à Betton 36 bis rue de Rennes
Le 25 juillet 2009

Mickaël Desouches, conducteur de travaux, et **Angélique Henry**, employée de banque, domiciliés à Betton 39 allée de la Roselière
Le 1er août 2009

Florent Serre, masseur kinésithérapeute, domicilié à Betton, 24 rue de la Hamonais, et **Pauline Jourdan**, masseur kinésithérapeute, domiciliée à Purnode (Belgique) 18 rue du Calviat
Le 1er août 2009

Arnaud Flament, responsable de salle, résidant à Betton 12 rue des Chênes et **Anne-Lise Sallé**, serveuse, domiciliée à Toulouse, 4 rue Paul Verlaine
Le 8 août 2009

Décès

Marie-Thérèse Bétin née Cochet, 71 ans, domiciliée à Betton, 7 rue des Chênes
Le 18 mai 2009

Marcel Bigot, 87 ans, domicilié à Betton, 12 avenue Moretonhampstead
Le 25 mai 2009

Evelyne Dusseux née Siou, 44 ans, domiciliée à Betton, 18 allée du Pré Pollet
Le 29 mai 2009

Roger Laisné, 72 ans, domicilié à Betton, au lieu-dit « la Lande de la Reinais »
Le 30 mai 2009

Daniel Chotard, 60 ans, domicilié à Betton, au lieu-dit « Les Quatres Chemins »
Le 31 mai 209

Georges Desfeux, 70 ans, domicilié à Betton, 19A rue du Mont-Saint-Michel
Le 1er juin 2009

Jeanine Rimpot née Tumoine, 82 ans, domiciliée à Betton, 16 avenue de Moretonhampstead
Le 19 juin 2009

Emile Bignon, 84 ans, domicilié à Betton, 16 avenue de Moretonhampstead
Le 15 juin 2009

Gilles Talbot, 63 ans, domicilié à Betton 15 rue Anne de Bretagne
Le 5 juillet 2009

Joachim Grin, 6 mois, domicilié à Betton, chemin de la Renaudais
Le 7 juillet 2009

Germain Ortiz, 72 ans, domicilié à Betton, 8 rue Jacques Cassard
Le 9 juillet 2009

Marcelle Pouilly née Lemaresquier, 87 ans, domiciliée à Betton, 18 rue de Rennes
Le 23 juillet 2009

Germaine Thébault née Macé, 89 ans, domiciliée à Betton, au lieu-dit « La Fontaine Gasnier »
Le 23 juillet 2009

PERMANENCES

Infos Sociales

Assistantes Sociales
Patricia ONILLON, le mardi de 9h à 12h et Yvette THEBAUD le jeudi de 9h à 12h. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé : 02 99 27 76 41

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Madame LAFON, **le mardi de 14h à 16h** sans rendez-vous.

Union Féminine Civique et Sociale
Madame LEBRUN, **chaque premier mardi du mois de 14h à 16h** sans rendez vous.

Ces permanences se déroulent au Point Accueil Emploi, situé au 28 avenue d'Armorique.

Service Relais Assistantes Maternelles de la Caisse d'Allocations Familiales
Madame Le Boulc'h-Duault, animatrice CAF, vous donne des informations sur les modes de garde des tout-petits. Permanences le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h au **C.D.A.S. de la Couronne Rennes Nord-Ouest**, 4 boulevard Dumaine de la Josserie, 35740 Pacé. Tél : 02 99 27 76 41.

Réunion d'information pour les parents
3ème mardi à 14 h et 4ème mardi à 18h30 au **C.D.A.S de Pacé,** boulevard Dumaine de La Josserie.

Association Vie Libre
Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent **le 3ème samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti de 10hoo à 12hoo.**

Conciliateur de justice
Permanences **les 2ème et 4ème mardis après-midi de chaque mois sur rendez-vous**. Renseignements à l'accueil général de la Mairie au 02 99 55 81 01.

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

Lundi : 15h-18h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : fermée
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h

ENVIRONNEMENT

Seconde randonnée de découverte, LE 26 SEPTEMBRE

Le 17 mai dernier, la commune de Betton, en association avec l'Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton (OECB), vous avait proposé deux circuits de randonnée de découverte des cours d'eau. Une deuxième session est organisée le samedi 26 septembre.

Cette randonnée, qui s'inscrit dans la continuité des animations sur l'eau, est l'occasion de découvrir des sentiers habituellement inaccessibles parce qu'ils appartiennent au domaine privé.

Deux circuits seront proposés aux marcheurs : le premier, d'une longueur de 6 km, les emmènera à la découverte de la Gravelle et du Launay ; le deuxième, de 8 km, les conduira le long de la Caleuvre et l'Illet. Prévoir de bonnes chaussures de randonnée, certains passages pouvant être humides.

Pratique

Vendredi 25 septembre
Conférence sur les cours d'eau, en collaboration avec les Chemins de la mémoire, à la médiathèque.

Samedi 26 septembre
Départ à 14h, place de la Mairie
Durée approximative : 3 heures

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 03

Permanence adjoint le week-end :
06 07 80 90 02

Gendarmerie : 63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Pharmaciens :
Pour connaître la pharmacie de garde, dorénavant, composez le numéro unique : **32 37**

Médecins :
Pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composer désormais **le 15.**

Infirmiers :
M. Aleno et Mme Landemaine : 02 99 55 87 48
Melle Henninot, Mme Danlos
et Mme Rocher : 02 99 55 90 88
M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06

Ambulances :
Christian, Betton : 08 10 12 12 18
06 80 33 89 46, Melesse : 02 99 66 16 80

Transport de malade assis :
Taxi Christian : 08 10 12 12 18 - 06 80 33 89 46
ASAP Taxi Laferté : 02 99 55 71 71 - 06 77 13 44 74

Conciergerie : Mairie : 06 07 80 90 04
Omblais : 06 80 08 47 32

IMPRIM'VERT

Directeur de la publication : Michel Gautier – Ont collaboré à ce numéro : Maryannick Lesouef, Olivier Brovelli, Didier Teste et les services de la commune. Rédaction : Service communication Séverine Geffroy, Elodie Guyomard - Photo Une : Franck Hamon - Création–réalisation : « Esprit Graphique » F. Fullenwarth - Impression : TPI Betton – Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990. Mairie de Betton 02 99 55 81 01 www.betton.fr Mail : mairie-info@betton.fr

Prochaine parution : betton infos d'octobre. Les informations sont à communiquer au service communication de la mairie avant le 10 septembre. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite.

1

2

3

4

AGENDA **CULTUREL** ET DE **LOISIRS**

VENDREDI 4 SEPTEMBRE
Cinéma de plein air
21h30 Place de la Mairie

SAMEDI 5 SEPTEMBRE
Matinée des associations
Salle des Fêtes/Galerie Espace-Expo

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE
Cabaret du Marché
Place de la Cale

VENDREDI 11 ET SAMEDI 12 SEPTEMBRE
Exposition « La Boîte à déco »
Salle du Clos Paisible

SAMEDI 12 SEPTEMBRE
Triathlon
Place de la Cale

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE
Cabaret du Marché
Place de la Cale

VENDREDI 18 SEPTEMBRE
Concert de l'école de musique
Espace Anita Conti

DU SAMEDI 19 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 18 OCTOBRE
Exposition
Silvia Leveroni Calvi
Galerie Espace-Expo

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE
Journées du patrimoine
Ferme de la Chaperonnais

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE
Cabaret du Marché
Place de la Cale
Braderie Crèche Polichinelle
Salle des Fêtes
Don du Sang
Espace Anita Conti

VENDREDI 25 SEPTEMBRE
Conférence « Les cours d'eau »
Médiathèque

SAMEDI 26 SEPTEMBRE
Randonnée Cours d'eau
Place de la Mairie
Marathon de la pêche
Plan d'eau
Soirée musiques et chansons
Salle des Fêtes

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE
Loto
Salle des Fêtes

VENDREDI 2 OCTOBRE
Fest-noz
Salle des Fêtes

VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 OCTOBRE
Théâtre
Triskel

DIMANCHE 4 OCTOBRE
Fête du nouveau marché
Place de la Cale
Thé dansant
Salle des Fêtes

CINÉMA TRISKEL

Whatever works
Jeudi 3 septembre à 20h30
Samedi 5 septembre à 18h et 21h

Harry Potter et le prince de sang mêlé
Vendredi 4 septembre à 20h30
Dimanche 6 septembre à 15h

Bancs publics
Jeudi 10 septembre à 20h30
Vendredi 11 septembre à 20h30
Samedi 12 septembre à 21h

Là-haut
Samedi 12 septembre à 18h
Dimanche 13 septembre à 15h et 18h

The Reader
Jeudi 17 septembre à 20h30
Samedi 19 septembre à 21h
Dimanche 20 septembre à 18h

Public Enemies
Vendredi 18 septembre à 20h30
Samedi 19 septembre à 18h

Amerrika
Jeudi 24 septembre à 20h30
Dimanche 27 septembre à 18h

Very bad trip
Vendredi 25 septembre à 20h30
Samedi 26 septembre à 18h et à 21h

1. Noces d'or de Marguerite et Jacques Le Guen le 2 mai
2. Fête de la reconstruction du collège le 24 juin
3. Accueil de la délégation italienne dans le cadre du jumelage avec Barberino di Mugello le 10 juillet
4. Démolition des classes préfabriquées au groupe scolaire de la Haye-Renaud en juillet

Betton